



HAL
open science

Master Patrimoines : Écrit-matériel-immatériel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Patrimoines : Écrit-matériel-immatériel. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02028421

HAL Id: hceres-02028421

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028421v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université François - Rabelais de Tours

Demande n° S3MA120000345

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Patrimoines : écrit, matériel, immatériel

Présentation de la mention

Rattachée au domaine « Arts, lettres, langues », la mention « Patrimoines : écrit, matériel, immatériel » offre une formation à la recherche par la recherche, dans une approche pluridisciplinaire, mais aussi par la mise en œuvre de méthodes professionnelles. A partir de la constitution et du développement d'outils de recherche dans plusieurs champs disciplinaires (constitution de corpus, création et gestion de bases de données), elle transmet des compétences et une réflexion sur les exigences scientifiques et les problèmes techniques liés à la restitution virtuelle.

Organisée autour de trois spécialités, elle propose un tronc commun entièrement mutualisé en M1, puis des M2 différenciés : un en recherche - Renaissance : Genèse de l'Europe moderne - et deux à finalité professionnelle (« Patrimoine écrit et édition numérique » et « Patrimoine culturel immatériel » (PCI), cette dernière étant une création. Les enseignements sont organisés en blocs thématiques bien lisibles : méthodologie, savoirs disciplinaires, savoirs patrimoniaux, dans lesquels les étudiants choisissent ce qu'ils souhaitent en fonction de leur projet.

Indicateurs

Effectifs constatés	2009/2010	64
Effectifs attendus		NR
Taux de réussite		77 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La nouvelle dénomination offre une meilleure visibilité. La double inscription par l'UNESCO au patrimoine mondial, en novembre 2010, du « Repas gastronomique des français » et du « Compagnonnage », devrait bénéficier grandement à la formation.

Le Centre d'études supérieures de la renaissance (CESR) offre la particularité d'être à la fois un laboratoire CNRS, fort et internationalement reconnu et une UFR. La formation est intégrée dans la stratégie de recherche par le biais, en particulier, d'outils de recherche reposant sur les TICE. Historiquement ancré dans l'histoire de l'Europe moderne, le CESR s'est ouvert à d'autres périodes et d'autres champs thématiques. Les partenariats noués pour chaque spécialité témoignent de cette singularité.

La mention a établi des relations avec les masters Histoire de l'Art et Langues. Sa spécialisation Renaissance et patrimoines immatériels et leur valorisation par la restitution virtuelle offrent un cadre de compétences sans



équivalent au niveau régional. La spécialité sur le livre numérique est en situation plus concurrentielle, mais ses partenariats avec d'autres structures dans ce domaine permettent de construire une offre complémentaire.

La mention présente un bon adossement aux différents milieux socio-professionnels et des liens pédagogiques forts avec des institutions reconnues : mise en place d'une politique de mutualisation avec Poitiers (construction d'une Fédération Moyen Âge et Renaissance en commun), mutualisation avec les UFR Langues et lettres et Arts et sciences humaines au sein de l'université et partenariats avec l'Institut européen sur l'histoire et les cultures de l'alimentation (IEHCA) et Polytech'Tours.

L'ouverture internationale repose sur l'existence de réseaux bien définis dans le domaine du Moyen Âge et de la Renaissance, une coopération avec le master « Alimentation » (partenariat avec Barcelone, Bologne et Bruxelles) et une convention interuniversitaire en cours d'élaboration avec la Belgique et la Suisse. Cependant, aucune indication quantitative ne permet de mesurer la mobilité réelle des étudiants, soit par un séjour, soit par un stage à l'étranger.

L'encadrement des stages est solide, mais la durée des stages en M1 est très insuffisante pour des étudiants qui s'orientent vers la voie professionnelle. Aucun chiffre ne permet de mesurer le nombre d'étudiants qui y participent ; le caractère d'obligation n'est pas clair. La possibilité de stages à l'étranger existe, mais aucune indication n'est donnée.

La mention procède à des évaluations rigoureuses et régulières depuis le dernier contrat quadriennal, mais les taux de réponses ne sont pas indiqués. Les résultats sont précisés, mais il manque leur analyse statistique. En revanche, les décisions prises à l'issue de ces évaluations sont rapportées.

Le pilotage de la formation est exemplaire, avec un conseil de perfectionnement ancien, présidé par un universitaire britannique. Les responsables de deux spécialités sur trois appartiennent à d'autres UFR. Le suivi des étudiants est satisfaisant, avec la mise en place d'un tuteur par étudiant dès le M1. Les critères de sélection sont rigoureux, comme les modes d'évaluation.

D'abord relativement locale (Tours), l'origine des étudiants s'est élargie au territoire national, en particulier en M2 professionnelle. On note très peu d'étudiants étrangers. Depuis 2005, on constate une diminution des effectifs qui se sont stabilisés depuis 2008 autour d'une soixantaine d'étudiants. Le taux de réussite est assez bon.

- Points forts :
 - Un adossement étroit à un centre recherche reconnu.
 - La mise en place d'un système rigoureux d'évaluation des enseignements.
 - Des compétences dans le domaine du patrimoine immatériel : création d'un master PCI solidement adossé à l'IEHCA et conforté par le récent classement UNESCO.
- Points faibles :
 - Une mobilité étudiante insuffisante (séjours et stages).
 - Le suivi des diplômés peu assuré.
 - Une faible attractivité nationale et internationale.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La mention « Patrimoines, écrits, matériel et immatériel » a réalisé un travail remarquable pour donner de la cohérence et de l'attractivité à son offre pédagogique ; il serait judicieux de soutenir cet effort par une communication adaptée, visant à rendre la mention visible au niveau national et international, en particulier sur la thématique du patrimoine immatériel. La dimension internationale devrait encore être améliorée.

La professionnalisation des étudiants pendant le M1 devrait être renforcée par la réalisation d'un stage plus long et obligatoire.

Appréciation par spécialité)

Renaissance : genèse de l'europe moderne

- Présentation de la spécialité :

« Renaissance : genèse de l'europe moderne » est une spécialité de master 2 recherche qui se consacre au domaine de la Renaissance. Elle propose également l'acquisition de compétences en TICE, dans une perspective pluridisciplinaire. L'offre pédagogique est organisée par blocs de compétences et de savoirs et permet aux étudiants de construire un parcours plus personnalisé (musicologie, philosophie, langues, histoire de l'Art...).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2009/2010	14
Effectifs attendus		NR
Taux de réussite		71 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		NR

- Appréciation :

Cette spécialité présente une offre très cohérente, avec une organisation et une équipe pédagogique de très bon niveau. L'étudiant, suivi individuellement, a la possibilité de construire son parcours selon ses objectifs scientifiques en acquérant des compétences dans différents domaines techniques. L'approche méthodologique semble très solidement ancrée dans les programmes de recherche du CESR et l'on note une grande proximité entre les enseignants-chercheurs et les étudiants, avec une participation active des étudiants à la constitution des corpus et bases de données. Il ne semble cependant pas être proposé d'enseignement/approfondissement d'une langue vivante.

Reste à apprécier le devenir des diplômés pour lequel on ne dispose pas d'information synthétique.

- Points forts :

- Le fort appui sur une UMR et un Centre de recherche internationalement reconnu et dynamiques.
- La possibilité pour les étudiants de construire des parcours diversifiés tout en acquérant des compétences transverses.
- La bonne articulation entre recherche et formation qui se traduit par une participation active des étudiants aux programmes de recherches.
- La mise en place d'un programme de coopération avec la Belgique et la Suisse.

- Points faibles :

- La faible mobilité des étudiants à qui il n'est pas proposé d'approfondir une langue étrangère.
- L'ouverture internationale entamée avec des universités francophones, mais pas assez visible.
- Le devenir des diplômés et des non-diplômés non suivi.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Ce master de grande qualité, avec une offre pédagogique de très bon niveau, présente un recrutement irrégulier, trop local. Il conviendrait d'en améliorer la visibilité nationale et internationale par une communication appropriée et des partenariats choisis.

La dimension européenne mériterait d'être plus soutenue en proposant un enseignement plus fort en langue vivante, en soutenant activement la mobilité des étudiants et en élargissant les partenariats à des universités européennes non francophones.

Le suivi des diplômés et des étudiants en échec devrait être mieux pris en compte.

Patrimoine écrit et édition numérique

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de master 2 « Patrimoine écrit et édition numérique » a pour ambition de transmettre des savoirs liés à la connaissance du patrimoine écrit et de ses techniques de valorisation en vue de son exploitation par les secteurs professionnels liés aux métiers du livre et de l'édition et par la recherche fondamentale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2009/2010	19
Effectifs attendus		NR
Taux de réussite		80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		NR

- Appréciation :

L'imbrication étroite entre le M1 et le M2, comme entre les parcours recherche et professionnalisant, permet aux étudiants d'acquérir des savoirs et des compétences techniques solides, dans la filière de leur choix (bibliothèque ou édition par exemple). Une compétence multilingue est annoncée, mais n'est pas visible dans les enseignements proposés.

Les effectifs sont assez stables (autour d'une vingtaine d'étudiants) et la formation reste attractive (30 à 50 candidats par an), mais avec seulement 1/3 d'étudiants extérieurs à la région. Sa visibilité nationale n'est pas suffisante.

Les intervenants sont variés, de bon niveau et représentatifs de la filière du livre et de l'édition.

Les relations étroites avec les programmes de recherches du CESR favorisent la compréhension de la méthodologie historique avec un niveau d'exigence scientifique solide : la constitution de corpus de textes et de bases de données appliquées sont réalisées dans le cadre du programme « Bibliothèques virtuelles humanistes ».

Une politique active de partenariat a été instaurée avec des établissements aux compétences complémentaires. La politique de stages est rigoureuse dans sa mise en œuvre, mais la mobilité des étudiants ne semble pas être très soutenue. La durée minimale de stage en M2 est fixée à 12 semaines et pourrait être portée à 16 semaines.

Une formation en alternance est envisagée, qui paraît pertinente et devrait être encouragée, comme l'accompagnement en formation continue.

La dimension internationale est insuffisante : peu de mobilité des étudiants, pas d'accueil d'étudiants étrangers, ni de partenariat européen.



Le suivi des diplômés et des non-diplômés ne semble pas bien assuré et devrait faire l'objet d'une analyse spécifique.

- Points forts :
 - L'ancrage solide à une recherche fondamentale dynamique et de tout premier plan.
 - Les liens cohérents et justifiés avec les milieux professionnels et institutionnels.
 - Les partenariats pertinents avec des établissements aux compétences complémentaires.

- Points faibles :
 - La compétence multilingue annoncée, mais non visible dans la maquette proposée.
 - La dimension européenne ou internationale peu prise en compte (mobilité des étudiants non encouragée et pas de partenariat européen), ce qui conduit à une faible visibilité nationale et internationale.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Afin de renforcer l'attractivité et la visibilité du master, il serait souhaitable de développer les aspects internationaux : mobilité des étudiants, partenariats avec des universités européennes par exemple.

Les enseignements en langues vivantes, dont l'importance est pourtant soulignée dans la présentation du master, devraient être rendus mieux visibles dans la maquette.

Le suivi des diplômés et des non-diplômés est indispensable au pilotage de la formation et devrait être systématisé.

Patrimoine culturel immatériel

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est une formation dont la création répond aux besoins nouveaux liés à l'émergence du concept de patrimoine culturel immatériel, dans une dynamique impulsée par l'UNESCO depuis 2003.

Elle vise à former des experts capables de maîtriser les outils conceptuels et les méthodes relatives au Patrimoine culturel immatériel (PCI).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

L'offre pédagogique repose sur la même organisation que le reste de la mention. Une mutualisation avec le M2 « Patrimoine écrit et édition numérique » est prévue. Un large éventail de patrimoines est pris en compte, sans viser à l'exhaustivité, mais avec des compétences solides et des appuis sur le CESR, l'IEHCA et le Laboratoire



d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC, Charenton). Le lien avec la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture permet d'établir un contact avec une demande professionnelle en cours de formalisation, en particulier dans le cadre des plans de gestion exigés par l'UNESCO pour l'obtention du label. Les relations avec le musée du Compagnonnage de Tours sont également prometteuses, compte tenu du classement obtenu à l'UNESCO.

La politique de stage demanderait à être tournée vers la mobilité des étudiants, avec, en appui, la possibilité d'approfondir la connaissance d'au moins une langue étrangère.

- Points forts :
 - L'adossement à la recherche.
 - Les compétences de l'équipe pédagogique.
 - Le choix d'une thématique dynamique.
 - Les liens avec le ministère de la Culture (Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique [DPRPS] au sein de la Direction générale des patrimoines).

- Points faibles :
 - Une mobilité insuffisante des étudiants.
 - Une faible présence de l'enseignement des langues étrangères.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'originalité et la qualité de cette formation devrait engager à viser un recrutement national, voire international : la construction d'outils d'analyse exportables et des partenariats autres que locaux seraient à réfléchir, afin d'éviter le risque de se limiter à un patrimoine trop local.

Afin d'ouvrir largement le périmètre de recrutement, il serait souhaitable d'envisager rapidement la possibilité d'une formation en alternance et l'accueil des salariés en reprises d'études.

Enfin, il conviendrait d'apporter un soin particulier au suivi des diplômés dès la première année.